Rapport d'activité et rapport financier

2018

Rapport annuel d'activité de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la cellule d'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés

Validé par la CLE le 07 mars 2019

RAPPORT D'ACTIVITE ET RAPPORT FINANCIER *2018*

Le SAGE Nappe de Beauce : rappels et contexte 3

Le territoire 3

Les dates essentielles 4

Les principaux enjeux identifiés sur le territoire 4

La composition de la CLE (77 membres) 4

Support administratif et technique de la CLE 4

Les activités de la CLE et du bureau de la CLE 5

Les réunions de la CLE 5

Les réunions du bureau de la CLE 5

Les avis de la CLE 5

Les réunions suivies par la cellule d'animation et la Présidente de la CLE 6

Le suivi des travaux menés par les acteurs locaux 6

Autres participations de la Présidente de la CLE 7

La mise en œuvre du SAGE 7

Les contrats de gestion de l'eau 7

Les actions complémentaires menées par la CLE 9

Les actions de communication 10

Le Tableau de bord du SAGE 10

Le site Web : www.sage-beauce.fr 10

Rapport financier 2018 11

Le SAGE Nappe de Beauce : rappels et contexte

Le territoire

- Environ 10 000 km²
- 2 régions et 6 départements
- 643 communes
- 1,4 million d'habitants

On dénombre, sur le périmètre du SAGE, 87 masses d'eau superficielles (55 sur le bassin Seine Normandie et 32 sur le bassin Loire Bretagne) et 2 masses d'eau souterraines. La liste des masses d'eau superficielles avec leur objectif environnemental est présentée dans le PAGD pages 23 à 25.

Nom de la masse d'eau souterraine	Code de la masse d'eau	Objectifs chimiques		Objectifs quantitatifs		Etat global	
		Objectif	**Délai**	**Objectif**	**Délai**	**Objectif**	**Délai**
Calcaires Tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce	4092	Bon état	2027	Bon état sous réserve d'amélioration des règles de gestion	2021	Bon état	2027
Calcaires Tertiaires captifs de Beauce sous forêt d'Orléans	4135	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015

Sources : SDAGEs Loire Bretagne et Seine Normandie

Les dates essentielles

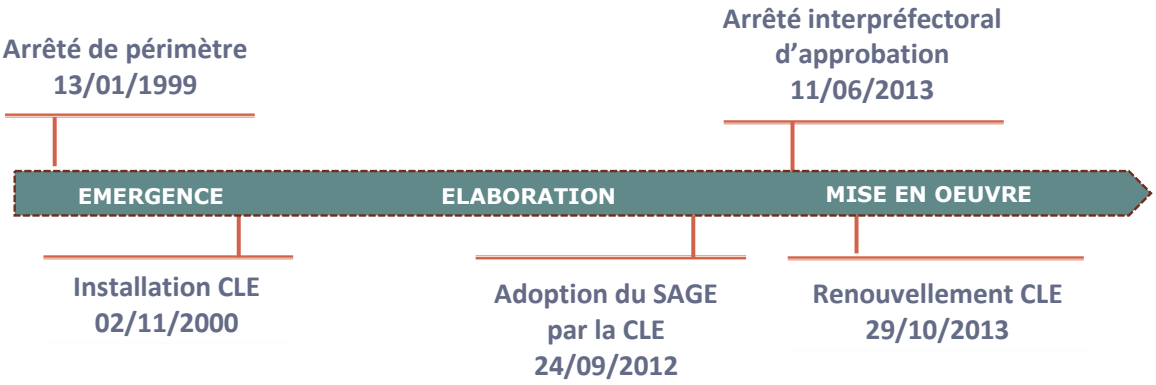

Les principaux enjeux identifiés sur le territoire

Gérer quantitativement la ressource
Assurer durablement la qualité de la ressource
Préserver les milieux naturels
Prévenir et gérer les risques d'inondation et de ruissellement

La composition de la CLE (77 membres)

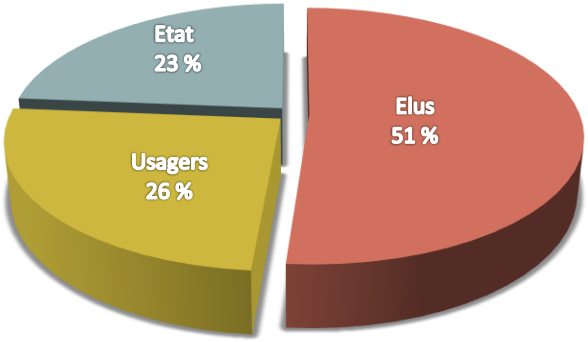

Elus: Conseillers régionaux, Conseillers départementaux, Maires, Présidents d'EPCI (39 membres)

Usagers: Chambres d'agriculture, Associations d'irrigants, OUGC, Association de riverains, Fédérations de pêche, Associations de protection de l'environnement, Associations de consommateurs (20 membres)

Etat: Préfets, DDT, DRAAF, DREAL, DRIEE, ARS, ONF, AFB, Agences de l'eau (18 membres)

Support administratif et technique de la CLE

Structure porteuse : PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais (Loiret) depuis 2004

Equipe d'animation :

Sophie DERUYVER	Chargée de mission	Temps plein
Alison LARRAMENDY	Chargée de mission	Temps plein (80%)
Florence BOUVARD-VERSLIPE	Secrétaire comptable	Mi-temps

Les activités de la CLE et du bureau de la CLE

Les réunions de la CLE

Au cours de l'année 2018, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie une fois :

Séance plénière du 12 mars 2018 – Pithiviers -le-Vieil (45)

L'ordre du jour était le suivant :

Point 1 : Validation du compte-rendu de la réunion du 9 mars 2017

Point 2 : Rapport d'activités 2017 – Projet d'activités et budget prévisionnel 2018

Point 3 : Bilan de la campagne d'irrigation 2017 et information sur les coefficients d'attribution 2018

Point 4 : Avis de la CLE sur le projet d'arrêté de périmètre de l'EPAGE du bassin du Loing

Lors de cette séance plénière :

- La CLE a adopté le rapport d'activité et le rapport financier 2017 et voté le projet d'activité et le budget prévisionnel 2018 ;
- La CLE a fixé les coefficients d'attribution pour la campagne d'irrigation 2018 ;
- La CLE a donné un avis favorable sur le projet d'arrêté de périmètre de l'EPAGE du bassin du Loing.

Les réunions du bureau de la CLE

Le bureau de la CLE s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2018.

Réunion du 9 janvier 2018 – Pithiviers (45)

L'ordre du jour était le suivant :

- Point 1 : Validation du compte rendu de la réunion du 22 septembre 2017
- Point 2 : Projet d'activité 2018 et budget prévisionnel
- Point 3 : Points d'information

Réunion du 2 octobre 2018 – Pithiviers (45)

L'ordre du jour était le suivant :

- Point 1 : Validation du compte rendu de la réunion du 9 janvier 2018
- Point 2 : Avis sur le dossier concernant la réalisation d'essais de pompage dans la nappe de la craie pour l'étude de faisabilité d'un dispositif d'appoint ultime sur le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Dampierre-en-Burly (45)
- Point 3 : Propositions pour la mise à jour des volumes prélevables dans les eaux superficielles
- Point 4 : Contrat de nappe
- Point 5 : Points pour information

Les avis de la CLE

L'avis de la CLE a été sollicité pour 32 dossiers se répartissant de manière suivante :

- 2 dossiers ICPE
- 28 dossiers soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'eau dont :
    - 2 dossiers « prélèvements AEP »
    - 9 dossiers « travaux de restauration et d'entretien de cours d'eau »
    - 2 dossiers « aménagement routier »
    - 9 dossiers « aménagement urbain »
    - 3 dossiers « épandage boues de STEP »
    - 1 dossier « prélèvement à usage industriel »
    - 1 dossier « géothermie »
    - 1 dossier « méthanisation »
- 1 dossier « Délimitation AAC »
- 1 périmètre EPAGE

Le registre de suivi est présenté à l'annexe 1.

Les réunions suivies par la cellule d'animation et la Présidente de la CLE

Le suivi des travaux menés par les acteurs locaux

Au cours de l'année 2018, la Présidente de la CLE et la cellule d'animation ont participé à plusieurs comités de pilotage, groupes de travail et autres réseaux techniques.

Suivi des travaux menés par les acteurs locaux

- Inventaire des zones humides – Communes Chalou-Moulineux et Chalo-Saint-Mars (91)
- Inventaire des zones humides – Nanteau-sur-Essonne (SIARCE) (77)
- Inventaire des zones humides – Bassin de l'Ecole (77-91)
- Programme d'action pour la protection et la restauration de la tête de bassin versant du Rebais et du marais de Baudelut – SAGEA (77)
- Projet collectif de réserves d'irrigation sur le bassin du Puiseaux et du Vernisson (45)
- Rencontre Eau et Climat du PNR du Gâtinais français
- Démarche AAC Prés Nollets (28)

Suivi des contrats territoriaux et globaux

- Comité de pilotage du contrat global Orge amont (91-78)
- Comité de pilotage du contrat territorial du bassin du bassin des Mauves (45)
- Comité de pilotage du contrat territorial du bassin de la Cisse (41)

Autres participations

- Comité des usages de l'eau du Loiret
- Comité d'orientation de l'Organisme unique d'Eure-et-Loir
- Forum des acteurs de l'eau – AESN Direction des Rivières Ile de France
- Forum des acteurs de l'eau – AESN Direction Seine amont
- Etat des lieux SDAGE Loire Bretagne
- Etat des lieux SDAGE Seine Normandie (DDT45)

Interventions

- Classe d'eau BTSA GEMEAU (45)
- Ateliers Eau et climat SMOA (60)
- Journée échanges DDT45

Autres participations de la Présidente de la CLE

Au cours de l'année 2018, la CLE a été représentée par sa Présidente au sein de plusieurs manifestations et comités :

- Mise en place d'un EPAGE sur le bassin du Loing
- Organisation de la GEMAPI sur le bassin Juine Ecole Essonne
- Forum des acteurs de l'eau – AESN Direction Seine amont
- Séminaire national SAGE

La mise en œuvre du SAGE

La mise en œuvre du SAGE repose, d'une part, sur le respect et l'application de ses prescriptions réglementaires et, d'autre part, sur la réalisation d'actions concrètes et de projets menés par les acteurs locaux du territoire par l'intermédiaire notamment des contrats de gestion de l'eau développés par les agences de l'eau.

Les contrats de gestion de l'eau

Le territoire du SAGE compte 8 contrats territoriaux signés avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne et 7 contrats globaux signés avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

	Outil contractuel	Structure porteuse	Etat d'avancement	Thématiques
Bassin Seine Normandie	Contrat global Orge amont (91-78)	Syndicat Mixte du Bassin supérieur de l'Orge	Mise en œuvre	Multithématique
	Contrat global Orge aval (91)	Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge	Mise en œuvre	Multithématique
	Contrat global Essonne amont (45)	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	Mise en œuvre 3ème contrat	Multithématique
	Contrat global Essonne aval (91)	SIARCE	Mise en œuvre	Multithématique
	Contrat global de la Juine (91)	Syndicat Intercommunal Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Juine et de ses Affluents	Mise en œuvre	Multithématique
	Contrat global du Loing (45)	Syndicat Mixte du Pays Gâtinais	Mise en œuvre 2ème contrat	Multithématique
	PPRE Voise (28)	Syndicat de la basse Voise	Elaboration	Milieux aquatiques

	Outil contractuel	Structure porteuse	Etat d'avancement	Thématiques
Bassin Loire Bretagne	Contrat territorial de la Bonnée (45)	Syndicat de la Bonnée	Mise en œuvre	Milieux aquatiques
	Contrat territorial de la Cisse (41)	Syndicat mixte du Bassin de la Cisse et de ses affluents	Mise en œuvre 2ème contrat	Multithématique (milieux aquatiques et pollutions diffuses)
	Contrat territorial des Mauves (45)	Communauté de communes Terres du Val de Loire	Mise en œuvre	Milieux aquatiques
	Contrat territorial de la Tronne (41)	Syndicat d'Aménagement de la Tronne	Mise en œuvre	Milieux aquatiques
	Contrat territorial des milieux aquatiques de la Bionne (45)	Syndicat intercommunal de la Bionne, du Cens, de la Crénolle et de leurs affluents	Mise en œuvre	Milieux aquatiques
	Contrat territorial des milieux aquatiques du Cens (45)	Syndicat intercommunal de la Bionne, du Cens, de la Crénolle et de leurs affluents	Mise en œuvre	Milieux aquatiques
	Contrat territorial Loir amont (28)	S.M.A.R. Loir 28	Mise en œuvre	Multithématique (milieux aquatiques et pollutions diffuses)

Contrat territorial Loir médian (41)	SIERAVL	Mise en œuvre	Multithématique (milieux aquatiques et pollutions diffuses)
Contrat territorial pour la protection des captages du Beauvoir et d'Orsonville à Chateaudun (28)	Ville de Châteaudun	Mise en œuvre	Pollutions diffuses
Contrat territorial pour la protection du captage de Villemore à Saint-Denis-les-Ponts (28)	Syndicat intercommunal des eaux de St Denis les Ponts, La Chapelle du Noyer, Lanneray, Douy	Mise en œuvre	Pollutions diffuses
Contrat territorial de l'Aire d'Alimentation du Captage des Prés Nollets à Bonneval (28)	Communauté de communes du Bonnevalais	Mise en œuvre	Pollutions diffuses

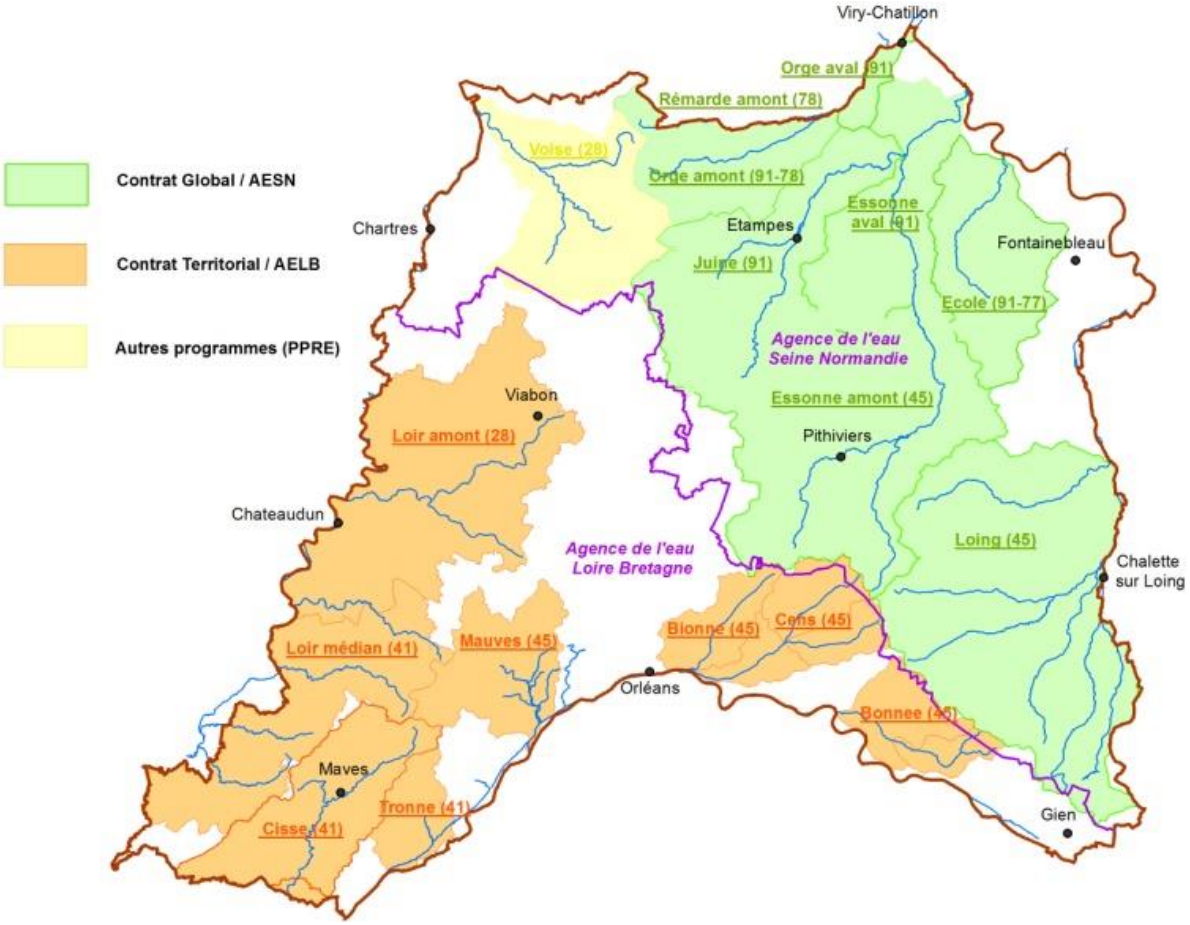

Contrats de gestion de l'eau sur le périmètre du SAGE Nappe de Beauce

Les actions complémentaires menées par la CLE

Evaluation des débits biologiques

Les membres du Bureau ont validé le cahier des charges le 9 janvier 2018. Au cours de l'année 2018, la cellule d'animation a finalisé la rédaction des pièces du dossier de consultation des entreprises et lancé la consultation. Le marché a été attribué au bureau d'études AQUASCOP pour un montant de 35 574 € TTC.

La réunion de lancement s'est tenue le 25 juin 2018. Une 2e réunion du comité de pilotage s'est tenue le 23 août 2018 afin de valider les stations d'étude et le choix de la méthode à appliquer.

La fin de l'étude est prévue en mars 2019.

Etude sur le bassin du Fusin

Cette étude doit permettre, à l'aide d'une modélisation maillée du bassin versant, de caractériser l'état quantitatif des ressources en eau du bassin du Fusin et d'évaluer le gain de débit réel obtenu à la suite du déplacement des forages proximaux.

Les membres du Bureau ont validé le cahier des charges lors de la réunion du 9 janvier 2018. Au cours de l'année 2018, la cellule d'animation a finalisé la rédaction des pièces du dossier de consultation des entreprises et lancé la consultation. Le marché a été attribué au groupement Hydriad/Telosia/Aquagéosphère pour un montant de 178 080 € TTC.

La réunion de lancement de l'étude s'est déroulée le 3 octobre 2018. Cette réunion a permis de rappeler le contexte et les objectifs de l'étude, de présenter l'équipe de projet et le déroulement de l'étude et de faire un point sur le planning prévisionnel.

Les résultats de cette étude sont attendus pour fin 2020.

Projet collectif sur le secteur Puiseaux Vernisson

Sur le bassin du Puiseaux Vernisson, la profession agricole s'est engagée dans un projet collectif concernant la création de 9 réserves d'irrigation, exclusivement alimentées par des eaux de drainage agricole. Le volume total stocké sera de 430 000 m3.

Afin de bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie, cette démarche doit s'inscrire dans un projet de territoire prenant en compte l'ensemble des usages de l'eau, la qualité de l'eau, et diversifiant les outils permettant de rétablir l'équilibre quantitatif et en mobilisant notamment les actions visant à promouvoir les économies d'eau.

Ce projet global doit permettre :

- L'amélioration de la qualité des eaux du Puiseaux et du Vernisson par stockage et valorisation des eaux de drainage
- La préservation de la ressource en eau souterraine par substitution de prélèvements en nappe existants
- la remise en fonction de zones humides
- la sécurisation de l'irrigation et de l'économie locale associée

Le projet de territoire est co-animé par la CLE et la chambre d'agriculture du Loiret. Le comité de pilotage, présidé par la présidente de la CLE, est constitué des principaux acteurs du

territoire. Il est notamment chargé d'élaborer le programme d'actions du futur projet de territoire.

En 2018, le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises :

- le 19 juin pour présenter les objectifs et les modalités d'élaboration du projet ;

- le 20 septembre pour présenter le bilan de l'enquête de territoire et définir le programme d'actions ;

- le 11 décembre pour présenter une première version du projet.

Réflexion sur la gestion des débits instantanés en situation de crise sur le secteur de la Cisse

En novembre 2011, la CLE a lancé une étude d'incidence des forages proximaux sur le bassin de la Cisse. Cette étude, qui s'est achevée en 2014, a permis d'identifier les forages les plus impactants et de les hiérarchiser en fonction de leur incidence sur le débit de la Cisse. L'objectif était de permettre un gain de débit suffisant pour satisfaire le débit objectif d'étiage (DOE) en moyenne 8 années sur 10 et ne pas dépasser le débit de crise (DCR). Quatorze forages ainsi identifiés ont ensuite fait l'objet de réflexions approfondies et de propositions de solutions alternatives (déplacements et création de nouveaux forages, mise en place de modalités de gestion…).

Compte-tenu du rapport coût/bénéfice et des difficultés de financement et de portage des opérations de déplacements de forages, le comité de pilotage initial et la CLE se sont orientés vers la mise en place d'autres solutions alternatives moins coûteuses.

En collaboration avec la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, un groupe de travail a été instauré pour réfléchir à d'autres solutions, notamment la mise en place d'une gestion des débits instantanés les années où l'on s'approche du DCR. Une première réunion de travail avec les irrigants concernés s'est tenue le 22 novembre 2018.

Les actions de communication

Le Tableau de bord du SAGE

Le suivi de l'avancement du SAGE, l'évaluation de son efficacité et le réajustement éventuel de ses objectifs/dispositions se font par l'intermédiaire du tableau de bord qui rassemble différents indicateurs de moyens et de résultats.

Le tableau de bord, élaboré à partir des données disponibles jusque fin 2017, est mis à disposition sur le site internet du SAGE.

Le site Web : www.sage-beauce.fr

Le site du SAGE Nappe de Beauce a été administré et régulièrement mis à jour par la cellule d'animation. On y retrouve notamment les comptes rendus de réunions, les avis rendus par la CLE, les arrêtés préfectoraux et autres documents relatifs au SAGE.

Une cartothèque a été élaborée et mise en ligne sur le site internet du SAGE. Elle s'appuie sur l'outil CARMEN et permet notamment aux acteurs du territoire d'accéder aux données sur la qualité de l'eau aux différents points de suivi.

Sage
Nappe de Beauce
et ses milieux aquatiques associés

RAPPORT FINANCIER 2018

Rappel : le bureau de la cellule d'animation du SAGE se situe dans les locaux du PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, situés 48 bis, Faubourg d'Orléans – 45300 PITHIVIERS. Le budget consacré au Sage Nappe de Beauce est intégré dans le budget du PETR du Pays Beauce Gâtinais.

Les dépenses totales (fonctionnement et investissement) du Sage Nappe de Beauce s'élèvent à 176 047,87 € pour l'année 2018, études comprises (voir tableau page 15).

A – Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, d'études et de communication s'élèvent à 174 051,18 € répartis de la manière suivante :

- les charges à caractère général comprenant les frais courants (télécommunications, loyers, affranchissement, fournitures administratives, publications…) pour un montant de 77 995,49 € dont 52 908,00 € pour les études
- les charges du personnel : pour un montant de 95 983,81 €
- la ligne de trésorerie (frais financiers) pour un montant de 71,88 €

LE PERSONNEL DE LA CELLULE D'ANIMATION – Frais de fonctionnement

Mme DE RUYVER Sophie :
Fonction : Chargée de Mission
Date d'embauche : 1er juillet 2006
A temps plein
Présence : lundi-mardi-mercredi matin-jeudi-vendredi

Mme BOUVARD-VERSLIPE Florence
Fonction : Secrétaire Comptable
Date d'embauche : 1er octobre 1999
A mi-temps au SAGE depuis le 01 janvier 2015
Présence : lundi-mercredi et jeudi

Mme LARRAMENDY Alison
Fonction : Chargée de Mission
Date d'embauche : 1er septembre 2008
A temps plein (80 % depuis le 01 octobre)
Présence : lundi-mardi-jeudi-vendredi

Nous pouvons distinguer deux types de charges à caractère général :

* les dépenses proratisées :

Un pourcentage de répartition est affecté aux dépenses relatives à la gestion des locaux et aux dépenses courantes (énergie, location des locaux, fournitures de petit équipement, fournitures administratives, entretien et réparation, maintenance, …).

Le pourcentage est fixé en 2018 à 30 %. Il correspond « au poids » du budget du SAGE par rapport au budget total du PETR du Pays Beauce Gâtinais, en frais de fonctionnement.

* les dépenses propres au Sage :

Elles sont prises en totalité (publication, frais de déplacements,) car elles ne concernent que le Sage.

Détail des articles de la section de fonctionnement :

*** Article 617 : Etudes et Recherches**

Étude Fusin (1er acompte : 25 % de 178 080 €)	44 520,00 €
Étude débit (1er acompte : 25% de 33 552 €)	8 388,00 €
Pour un montant total de :	52 908,00 €

*** Article 6237 : Communication**

Hébergement du site internet	494,40 €
Pour un montant total de :	494,40 €

*** Article 6251 : Frais de déplacements**

Sont pris en compte, tous les frais occasionnés par les déplacements effectués par les salariés de la cellule d'animation du SAGE en 2018 (réunion de groupes de travail, participations aux réunions organisées par les acteurs locaux, réunion des comités de pilotage…) :

Pour un montant total de : 2 274,63 €

*** Article 6261 : Frais d'affranchissement**

Les dépenses enregistrées à cet article s'élèvent à 930,33 €
Ce montant correspond à l'envoi des invitations et dossiers expédiés aux membres des comités de pilotage, de la CLE et du bureau de la CLE, pour la participation aux réunions qui se sont déroulées au cours de l'année 2018.

B – Investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 1 996,69 €
répartis de la manière suivante :

Logiciel informatique et sauvegarde	1 061,93 €
Achat d'un ordinateur pour la secrétaire comptable	934,76 €

RECETTES

Les financeurs sont les suivants :

- Agence de l'Eau Seine Normandie qui participe pour 2018 à hauteur de 37,5 % du fonctionnement, de la communication et des études de la CLE soit une subvention de 61 255 €.
- Agence de l'Eau Loire Bretagne qui participe pour 2018 à hauteur de 37,5 % du fonctionnement, de la communication et des études de la CLE soit une subvention de 61 255 €.
- Conseil Régional du Centre-Val de Loire qui participe pour 2018 à hauteur de 25 % du fonctionnement, de la communication et des études de la CLE soit une subvention de 40 835 €

Les versements varient selon les règles de chaque organisme et l'avancement des travaux (études). Au cours de l'année 2018, nous avons perçu (voir tableau page 16) :

- 146 458,89 € pour le fonctionnement et la communication (soldes 2017 et acomptes 2018)
- 29 570,50 € pour les études.

	DÉPENSES			
	Postes		**Budget voté 2018**	**Réalisé au 31/12/2018**
FONCIONNEMENT	**011 - charges à caractère général**		**182 725,00 €**	**77 995,49 €**
	60612 - Energie électricité		1 800,00 €	1 252,52 €
	60623 - Alimentation		150,00 €	16,23 €
	60631 - Fournitures entretien		50,00 €	- €
	60632 - Fournitures de petit équipement		100,00 €	- €
	6064 - Fournitures administratives		1 000,00 €	403,50 €
	6068 - Autres matières et fournitures		75,00 €	42,12 €
	611 - Contrats de prestation de service (pith.net)		2 000,00 €	1 794,14 €
	6132 - Locations immobilières		8 550,00 €	8 067,12 €
	6135 - Locations mobilières		2 460,00 €	2 303,42 €
	61558 - Entretien et réparation		1 710,00 €	1 023,99 €
	6156 - Maintenance		1 560,00 €	1 357,59 €
	6161 - Primes assurance		1 110,00 €	1 031,25 €
	617 - Etudes et recherches ***Études notifiées en 2018*** ***Étude Fusin : 178 080 €*** ***Étude débit : 33 552 € à 49 188 € selon la méthode choisie***		140 000,00 €	52 908,00 €
	6182 - Documentation générale		200,00 €	189,61 €
	6184 - Formations		1 000,00 €	28,44 €
	6185 - Frais colloques		500,00 €	- €
	6188 - Autres frais divers		500,00 €	133,22 €
	6228- Rémunérations intermédiaires divers (stagiaire)		- €	- €
	6231 - Annonces et insertion		1 010,00 €	1 392,00 €
	6232 - Fêtes et cérémonies		300,00 €	- €
	6237 - Publications		8 000,00 €	494,40 €
	6251 - Voyages et déplacements		4 000,00 €	2 274,63 €
	6261 - Frais d'affranchissements		3 500,00 €	930,33 €
	6262 - Frais de télécom		1 600,00 €	1 215,58 €
	627 - service bancaire et assimilé		500,00 €	100,00 €
	63512 - Taxes foncières		1 050,00 €	1 037,40 €
	012 -Charges de personnel		**116 420,00 €**	**95 983,81 €**
	6332 - Cotisations versées au F.N.A.L		100,00 €	84,30 €
	6336 -Cotisations CNFPT		1 510,00 €	1 183,18 €
	6338 - autres impots, taxes sur réménumération		260,00 €	195,06 €
	64131 - Personnel non titulaire		76 000,00 €	64 116,07 €
	64138 - Autres indemnités		4 100,00 €	3 362,10 €
	6451 - Cotisations URSSAF		24 200,00 €	19 698,46 €
	6453 - Cotisations retraite ircantec - cnracl		3 500,00 €	2 668,35 €
	6454 - Assedic		4 450,00 €	3 046,51 €
	6455 - Cotisations pour assurance du personnel		1 500,00 €	967,76 €
	6474 - versements aux œuvres sociales		500,00 €	410,00 €
	6475 - Médecine du travail		250,00 €	210,02 €
	6478 - Autres charges sociales		50,00 €	42,00 €
	66 - Charges financières		**900,00 €**	**71,88 €**
	6615 - Intérêts comptes courants et dépôts créditeurs		900,00 €	71,88 €
	SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT		**300 045,00 €**	**174 051,18 €**
INVESTISSEMENT	**21 - Immobilisations corporelles**		**3 300,00 €**	**1 996,69 €**
	2051 - concessions, brevets, licence		1 200,00 €	1 061,93 €
	2181 - Installations générales		300,00 €	
	2183 - Matériel de bureau et informatique		1 000,00 €	934,76 €
	2184 - Mobilier		500,00 €	- €
	2188 - autres		300,00 €	- €
	SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT		**3 300,00 €**	**1 996,69 €**
	TOTAL DÉPENSES		**303 345,00 €**	**176 047,87 €**

RECETTES PERCUES EN 2018 (FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION)

	Voté en 2018	Participations reçues en 2018		
		TOTALITÉ	Solde 2017	Acomptes 2018
Conseil régional du Centre-Val de Loire	40 836,25 €	35 609,87 €	15 191,87 €	20 418,00 €
Agence de l'eau Loire Bretagne	61 254,38 €	58 640,02 €	27 530,02 €	31 110,00 €
Agence de l'eau Seine Normandie	61 254,37 €	52 209,00 €	24 081,00 €	28 128,00 €
Total des recettes	**163 345,00 €**	**146 458,89 €**		

La Région Centre-Val de Loire finance à hauteur de 25 % , et les deux Agences de l'Eau financent à hauteur de 37,5 %

RECETTES PERCUES EN 2018 (ÉTUDES)

	Participations reçues en 2018
Conseil régional du Centre-Val de Loire	6 148,50 €
Agence de l'eau Loire Bretagne	0,00 €
Agence de l'eau Seine Normandie	23 422,00 €
Total des recettes	**29 570,50 €**

ÉTUDE DÉBIT

Nom du financeur	Nature de l'aide	Montant étude	Aide demandée	Dépense retenue	Aide accordée	Montant réel de l'étude	subventions réelles à percevoir	Aides reçues au 31.12.2018	Soldes à percevoir
A.E.S.N	*Estimation des débits biologiques sur les cours d'eau du territoire du SAGE Nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés*	*49 188,00 €*	*18 445,50 €*	*80 000,00 €*	**30 000,00 €**	**35 574,00 €**	**13 340,25 €**	10 066,00 €	3 274,25 €
A.E.L.B	*Estimation des débits biologiques sur les cours d'eau du territoire du SAGE Nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés*	*49 188,00 €*	*18 445,50 €*	*49 188,00 €*	**18 445,50 €**	**35 574,00 €**	**13 340,25 €**	0,00 €	13 340,25 €
Région Centre	*Estimation des débits biologiques sur les cours d'eau du territoire du SAGE Nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés*	*49 188,00 €*	*12 297,00 €*	*49 188,00 €*	**12 297,00 €**	**35 574,00 €**	**8 893,50 €**	6 148,50 €	2 745,00 €
TOTAL							**35 574,00 €**	**16 214,50 €**	**19 359,50 €**

ÉTUDE FUSIN

Nom du financeur	Nature de l'aide	Montant étude	Aide demandée	Dépense retenue	Aide accordée	Montant réel de l'étude	subventions réelles à percevoir	Aides reçues au 31.12.2018	Soldes à percevoir
A.E.S.N	*Etude de caractérisation de l'état quantitatif des ressources eu eau du bassin du Fusin*	*178 080,00 €*	*66 780,00 €*	*200 000,00 €*	**75 000,00 €**	*178 080,00 €*	**66 780,00 €**	13 356,00 €	53 424,00 €
A.E.L.B	*Etude de caractérisation de l'état quantitatif des ressources eu eau du bassin du Fusin*	*178 080,00 €*	*66 780,00 €*	*178 080,00 €*	**66 780,00 €**	*178 080,00 €*	**66 780,00 €**	0,00 €	66 780,00 €
Région Centre	*Etude de caractérisation de l'état quantitatif des ressources eu eau du bassin du Fusin*	*178 080,00 €*	*44 520,00 €*			*178 080,00 €*	**44 520,00 €**	0,00 €	44 520,00 €
TOTAL							**178 080,00 €**	**13 356,00 €**	**164 724,00 €**